

Facebook

Page Préfet de la région Grand Est

Charte de modération et d'engagement

Objectif de la page Facebook Préfet de la région Grand Est

La page Facebook Préfet de la région Grand Est a pour objectif d'informer les internautes sur les actions des services de l'État dans le département du Bas-Rhin et de la région Grand Est.

Objectifs de la charte d'utilisation et de modération

La présente charte a été élaborée afin de préciser aux abonnés de la page Préfet de la région Grand Est et aux utilisateurs de Facebook les conditions de consultation et d'interaction de cette page.

L'utilisateur de Facebook en consultant la page Préfet de la région Grand Est et en interagissant par des commentaires accepte sans réserve la présente charte d'utilisation et s'engage à la respecter lors de chacune de ses visites sur le mur d'actualité de la page.

Accès à la page Facebook Préfet de la région Grand Est

La page Facebook Préfet de la région Grand Est est un espace ouvert à tous. Pour y accéder, l'internaute doit être inscrit au préalable sur Facebook, dans le respect des conditions définies par Facebook pour son fonctionnement.

Modération de la page Facebook Préfet de la région Grand Est

Les internautes sont libres de poster leurs publications sur le mur de la page Préfet de la région Grand Est pour apporter une information ou susciter le débat sur la page.

Les commentaires sur le mur sont visibles dès qu'ils sont postés pour publication. Ils ne sont modérés qu'a posteriori par le service de la communication interministérielle de la préfecture du Grand Est.

Les commentaires doivent d'être écrits dans un langage compréhensible par tous. Les utilisateurs sont invités à réagir aux publications sur le mur par des commentaires en rapport avec le sujet initial.

En interagissant avec la page Préfet de la région Grand Est, les utilisateurs reconnaissent la possibilité pour le modérateur de masquer ou supprimer les commentaires contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux dispositions légales telles que décrites, entre autres, dans la partie « Devoirs des utilisateurs ». Ils reconnaissent également la possibilité pour le modérateur de bloquer les utilisateurs dont les contributions ne respecteraient pas ces prescriptions de façon répétitive.

Les messages à caractère publicitaire, les petites annonces ou les messages contenant des coordonnées téléphoniques ou postales seront supprimés.

L'utilisateur de la page Facebook Préfet de la région Grand Est accepte pleinement et sans aucune

réserve la présente charte d'utilisation et s'engage, lors de chacune de ses visites sur cette page, à la respecter.

Devoirs des utilisateurs

Le service de la communication interministérielle de la préfecture du Grand Est, qui assure la gestion de la page Préfet de la région Grand Est, se réserve le droit de supprimer tout commentaire contraire aux règlements et lois en vigueur, tel que, entre autres :

- les commentaires contraires au respect de la vie privée, de nature diffamatoire ou injurieuse, ou constitutifs de harcèlement,
- les propos à caractère obscène ou pornographique,
- les contributions incitant à la discrimination ou à la haine, ayant un caractère sexiste, homophobe, raciste, xénophobe, manifestant un prosélytisme religieux ou proférant des attaques envers une religion,
- les propos à caractère violent et incitant à la violence ou à la commission d'un délit,
- les contributions révisionnistes, négationnistes ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité.